

LETTRE
PASTORALE

QUE TOUS SOIENT UN

(Jn 17, 21)

CÉLÉBRER LE MYSTÈRE
DE LA FOI, 60 ANS
APRÈS LE CONCILE
VATICAN II

**ORIENTATIONS
DIOCÉSAINES
POUR LA
LITURGIE**

JUIN 2023



Église catholique
en Finistère

Iliz katolik e Penn-ar-Bed



Mgr Laurent Dognin
Évêque de Quimper et Léon

© V. Gautier – Diocèse de Nantes

Depuis les premiers instants de l'Église primitive, des prêtres ont célébré la messe chaque jour sans interruption au cours des siècles, et cela malgré les guerres, les invasions, les persécutions. Cette continuité est impressionnante ! Certes, la liturgie a évolué au cours des siècles en fonction des langues et des cultures, mais c'est toujours le Sacrifice de Jésus qui continue d'être célébré comme l'écrivait saint Paul : « *Chaque fois que vous mangez ce pain et que vous buvez cette coupe, vous proclamez la mort du Seigneur, jusqu'à ce qu'il vienne.* » (1 Co 11, 26) Cette continuité exprime bien à quel point le sacrement de l'Eucharistie est central dans la vie de l'Église.

Au moment de sa conversion, saint Augustin entend le Seigneur lui dire : « *Je suis la nourriture des forts : grandis et tu me mangeras. Tu ne me changeras pas en toi, comme la nourriture de ton corps, c'est toi qui seras changé en moi.*¹ » Cette parole, nous pouvons l'accueillir pour nous même, car en participant à la messe, et en communiant au Corps de notre Seigneur Jésus-Christ, nous avons bien conscience de nous unir profondément à lui et même d'être « changé » en Lui.

Mais nous pouvons entendre aussi cette phrase pour l'Église elle-même, car en célébrant la messe, c'est toute l'Église qui se construit comme Corps du Christ. Ce qui a fait dire aux pères du Concile Vatican II que « *l'Eucharistie est la source et le sommet de toute la vie chrétienne*² ». Autrement dit, nous n'allons pas à la messe seulement pour notre ressourcement personnel, car, en y participant activement avec notre foi et en ayant une vie charitable, nous contribuons aussi à la croissance et à l'unité de toute l'Église. Saint Paul le dit clairement : « *puisque'il y a un seul pain, la multitude que nous sommes est un seul corps, car nous avons tous part à un seul pain.* » (1 Co 10, 17) Cette continuité exprime bien à quel point le sacrement de l'Eucharistie est central dans la vie de l'Église.

C'est pour raviver dans l'Église cette unité autour du Christ qui se donne à nous dans l'Eucharistie que le pape François a publié sa lettre apostolique *Desiderio Desideravi* du 29 juin 2022 qu'il termine par ces mots : « *Abandonnons nos polémiques pour écouter ensemble ce que l'Esprit dit à l'Église. Sauvegardons notre communion. Continuons à nous émerveiller de la beauté de la liturgie. La Pâque nous a été donnée. Laissons-nous toucher par le désir que le Seigneur continue d'avoir de manger sa Pâque avec nous. Sous le regard de Marie, Mère de l'Église.*³ »

¹ Saint Augustin : Les Confessions. X 27

² *Lumen Gentium* n°11

³ *Desiderio Desideravi* n°65



Une Liturgie en constante évolution

La Liturgie de l'Église catholique n'a jamais cessé d'être réformée depuis les premiers siècles afin de s'adapter aux changements culturels et à l'évolution des langues en gardant toujours le cœur de la foi transmise par les apôtres. Au 16^e siècle, à la suite du Concile de Trente, le pape saint Pie V avait promulgué un nouveau Missel Romain qui avait remplacé les anciens Missels. Au 19^e siècle l'usage de ce Missel Romain s'est généralisé en France sous l'impulsion de Dom Guéranger, abbé de Solesmes. Il a été l'initiateur d'un renouvellement profond de la liturgie qui aboutira au siècle suivant à la réforme liturgique du Concile Vatican II. Le « Mouvement liturgique » alors initié, s'appuyant sur l'approfondissement de la recherche historique a préparé le terrain aux réformes liturgiques mises en place par les papes Pie XII (la restauration de la Vigile pascale en 1951 et la totalité de la Semaine sainte en 1955), puis Jean XXIII en 1960-1962 (notamment le calendrier liturgique).

Au Concile Vatican II (1962-1965), « les Pères conciliaires ont ressenti l'urgence d'une réforme afin que la vérité de la foi célébrée apparaisse toujours plus dans toute sa beauté et que le Peuple de Dieu grandisse dans une participation pleine, consciente et active à la



*célébration liturgique (cf. Sacrosanctum Concilium n° 14), moment actuel de l'histoire du salut, mémorial de la Pâque du Seigneur, notre unique espérance.*⁴ » Cette réforme fut mise en œuvre et aboutit avec la promulgation du nouveau Missel Romain par le pape saint Paul VI en 1970, et dans sa troisième version (*tertia typica*) par le pape saint Jean-Paul II en 2002. C'est le Missel habituellement utilisé dans l'Église Catholique Romaine. « *Le ressourcement en tradition voulu par la réforme liturgique permet de retrouver ce sens premier de la liturgie telle que la célébraient les chrétiens des premiers siècles. D'où les principales prières eucharistiques ajoutées au canon romain qui renvoient à diverses anaphores antiques, les nouvelles oraisons et préfaces inspirées pour beaucoup des Pères de l'Église, la redécouverte de la concélébration, du geste de paix, de la prière universelle...*⁵ » Nous pouvons ajouter également la redécouverte d'une Liturgie de la Parole développée, promue par la Constitution *Dei Verbum* du Concile Vatican II et qui est aujourd'hui nourrissante pour de nombreux fidèles tout au long de l'année. Dans le même esprit les Rituels de l'initiation chrétienne et du mariage ainsi que le Pontifical Romain (Ordinations, Confirmation, Consécration des autels, etc.) ont été renouvelés également pour mettre en œuvre les décisions du Concile. Les sacramentaux ont été développés avec notamment le livre des Bénédictions et la Liturgie des Heures qui est de plus en plus chantée et priée par les fidèles laïcs et pas seulement par les ministres ordonnés et les religieux et religieuses.

⁴ Congrégation pour le Culte Divin et la Discipline des Sacrements : *RESPONSA AD DUBIA* sur certaines dispositions de la Lettre Apostolique en forme de « Motu Proprio » *Traditionis Custodes* du Souverain Pontife François

⁵ Père Philippe Hébert : « *La réforme liturgique, histoire et perspectives* ». Nouvelle Revue Théologique n°144 (2022)

Le jeudi ou le dimanche qui suit la Sainte Trinité

LE SAINT-SACREMENT DU CORPS ET DU SANG DU CHRIST

Solennité

les pays où la fête du Saint-Sacrement n'est pas de précepte, elle se célèbre le dimanche après la Sainte Trinité, qui devient son jour propre.

PRÉLIMINAIRE D'OUVERTURE

Seigneur a nourri son peuple de la fleur du froment, il l'a rassasié avec le miel du rocher.

PRIÈRE

Seigneur Jésus Christ, +
dans cet admirable sacrement,
tu nous as laissé le mémorial de ta passion ; *
donne-nous de vénérer avec une telle ferveur
les saints mystères de ton Corps et de ton Sang,
que nous puissions goûter sans cesse en nous
le fruit de ta rédemption.
Toi qui vis et règnes avec le Père dans l'unité du
Dieu, pour les siècles des siècles.

Credo.

PRIÈRE SUR LES OFFRANDES

Nous t'en prions, Seigneur, *
dans ta bonté accorde à ton Église
les dons de l'unité et de la paix, /
signifiés mystérieusement
par les présents que nous t'offrons.
Par le Christ, notre Seigneur.

Soigner la beauté de la liturgie pour grandir ensemble dans la communion

Le 16 juillet 2021, le pape François promulguait le « Motu Proprio »⁶ *Traditionis Custodes* pour restreindre l'usage de l'ancien Missel Romain que le pape saint Jean XXIII avait promulgué en 1962. Ce « Motu Proprio » n'adresse pas seulement un message aux fidèles qui fréquentent les messes célébrées avec l'ancien Missel, il concerne tout le monde comme le Pape le souligne dans la lettre qu'il adresse aux évêques : « *En même temps, je vous demande de veiller à ce que chaque liturgie soit célébrée avec decorum et avec fidélité aux livres liturgiques promulgués après le Concile Vatican II, sans excentricités qui dégénèrent facilement en abus.*⁷ », et le Pape l'a confirmé dans sa lettre apostolique *Desiderio Desideravi*. Le Saint Père souhaite que les ministres ordonnés et les fidèles puissent mieux se former « *pour et par la liturgie* » (DD n°34) afin de connaître et comprendre ce que les Pères du Concile Vatican II ont souhaité à la quasi-unanimité en demandant une réforme de la liturgie : « *Si la liturgie est "le sommet vers lequel tend l'action de l'Église et, en même temps, la source d'où découle toute son énergie" (Sacrosanctum Concilium, n.10), alors on comprend bien l'enjeu de la question liturgique. Il serait banal de considérer les tensions, malheureusement présentes autour de la célébration, comme une simple divergence entre différentes sensibilités envers une forme rituelle. La problématique est avant tout ecclésiologique.*⁸ » Il est en effet vital pour l'unité de l'Église, et pour la communion pleine et entière des fidèles avec le Christ que nous progressions vers toujours plus de dignité et de foi dans le caractère sacré de ce que nous célébrons dans les sacrements. Comme le souligne le Pape : « *Nous pouvons rencontrer Dieu à travers le fait nouveau de l'Incarnation qui, dans la dernière Cène, va jusqu'à désirer être mangé par nous. Comment la disgrâce de perdre la fascination de la beauté de ce don pourrait-elle nous arriver ?*⁹ » Et cela passe nécessairement par la conversion personnelle et continue de chacun et par notre progression sur un chemin de sainteté, comme le souligne encore le Pape dans sa lettre : « *Soyons clairs : tous les aspects de la célébration doivent être soignés (espace, temps, gestes, paroles, objets, vêtements, chant, musique...) et toutes les*



© Diocèse de Quimper et Léon

⁶ « Motu Proprio » : Littéralement De son propre chef. Acte législatif pris et promulgué par le Pape, agissant de sa propre initiative, en pleine connaissance de cause et non pour répondre à une sollicitation. Cet acte équivaut à un décret qui précise des règles d'administration et d'organisation dans l'Église (Site de la Conférence des Évêques de France)

⁷ Pape François : Lettre aux évêques, accompagnant le « Motu Proprio » *Traditionis Custodes*

⁸ *Desiderio Desideravi* n°31

⁹ *Desiderio Desideravi* n°24

rubriques doivent être respectées : une telle attention suffirait à ne pas priver l'assemblée de ce qui lui est dû, c'est-à-dire le mystère pascal célébré selon le rituel établi par l'Église. Mais même si la qualité et le bon déroulement de la célébration étaient garantis, cela ne suffirait pas pour que notre participation soit pleine et entière. (...) Si notre émerveillement pour le mystère pascal rendu présent dans le caractère concret des signes sacramentels venait à manquer, nous risquerions vraiment d'être imperméables à l'océan de grâce qui inonde chaque célébration.¹⁰ »

C'est pourquoi, je souhaite saisir cette occasion pour promouvoir un renouveau liturgique dans notre diocèse de Quimper et Léon, car « *Pour les ministres comme pour tous les baptisés, la formation liturgique dans son sens premier n'est pas quelque chose qui peut être acquis une fois pour toutes. Puisque le don du mystère célébré dépasse notre capacité de le connaître, cet effort doit certainement accompagner la formation permanente de tous, avec l'humilité des petits, l'attitude qui ouvre à l'émerveillement.*¹¹ »

Je demande à nos services diocésains d'étudier des propositions communes, afin de répondre à l'appel du Pape dans sa lettre apostolique *Desiderio Desideravi* pour aider les fidèles laïcs, religieux et religieuses, personnes consacrées ainsi que les prêtres et diacres du diocèse à mieux connaître la richesse de la réforme liturgique décidée par les Pères du Concile Vatican II et à nous faire progresser tous ensemble dans notre manière de célébrer les sacrements et d'y participer. La nouvelle traduction de 2021 du Missel Romain est une belle opportunité qui nous est donnée aujourd'hui. Un certain nombre de propositions seront programmés dans les prochains mois. À chacun de faire l'effort d'y participer pour que le plus grand nombre puisse en bénéficier et que la communion de l'Église diocésaine autour de son Seigneur en soit renforcée.

Sainte Anne, saint Yves, saint Corentin, saint Pol Aurélien, saint Guénolé, et tous les saints et saintes qui ont célébré les sacrements et œuvré dans le Finistère pour l'unité de l'Église, Corps du Christ, priez pour nous. Sainte Marie, Mère de Dieu et Mère de l'Église, priez pour nous.

À Quimper, le dimanche 11 juin 2023
En la Solennité du Corps et du Sang du Christ



✠ **Laurent Dognin**
Évêque de Quimper et Léon

¹⁰ *Desiderio Desideravi* n°23-24

¹¹ *Desiderio Desideravi* n°38



POUR APPROFONDIR, SEUL OU EN GROUPE

Quels aspects de l'histoire de la réforme liturgique avez-vous découverts dans ce texte ? Comment vous aident-ils à mieux comprendre cette réforme ?

Quels appels à la conversion, personnels ou communautaires, recevez-vous afin de ravivez votre « émerveillement pour le Mystère Pascal » rendu présent dans la Liturgie ?

Comment recevez-vous cet appel du Pape à soigner les rites de la Liturgie ? Quelles actions concrètes pourraient être réalisées ?





Église catholique
en Finistère

Iliz katolik e Penn-ar-Bed